

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comité de quartier Les Sources

Séance du 14 décembre 2022

Présents :

Véronique SECHET, Yoann LE GOAEC, Stéphanie BRESOLIN, Alexandre PISSOT, Chantal CANAL, Michèle BLANCHARD, Denis PONCET, Henri THIBAUT, Michel WEILL, Jean – Marie DETRICHE.

Suivi des actions suite à la balade urbaine du 24 mai 2022

Pour rappel, une balade urbaine a été organisée à l'initiative de la Mairie en lien avec le Comité de Quartier. Cette balade s'est déroulée le 24 mai dernier. Les objectifs étaient les suivants :

- Echanges avec le maire autour des points d'attention relevés ;
- Partage informel avec les habitants lors du passage du Maire ;
- Compte rendu au maire ;
- Nouvelle balade urbaine de quartier afin d'évoquer les réponses proposées et actions mises en œuvre par la Ville sur les différents sujets.

6 mois après la balade du 24 mai, un point global est réalisé en séance sur les divers sujets soulevés lors de cette balade. Les membres du Comité de Quartier reprennent le tableau de suivi établi par leurs soins et questionnent Véronique SECHET et Yannick LE GOAEC sur les actions qui ont été réalisées ou non par la Mairie (cf. tableau de suivi en annexe au présent Compte Rendu et réponses apportées par la Mairie).

Une nouvelle balade urbaine avec la mairie est à programmer en 2023. Les membres du Comité de Quartier seront vigilants quant à l'avancée des sujets qui restent à traiter.

La mairie transmettra au Comité de Quartier son plan d'actions pluriannuel concernant la voirie. Véronique SECHET propose également d'organiser une prochaine balade du Comité de Quartier avec les services techniques de la Mairie car la plupart des sujets de ce quartier concernent la voirie.

Processus décisionnel

Les habitants apprécient la démarche participative de la Mairie, notamment via les groupes de travail dédiés, mais dans certains cas, ils ne comprennent pas le processus décisionnel qui aboutit au choix d'une solution par la mairie. Il serait souhaitable de bien expliciter ce processus pour que chacun comprenne son rôle. Les membres du Comité de Quartier soulignent l'effort de la Mairie qui est effectué en amont des décisions, en revanche il conviendrait également de mieux expliquer et mieux communiquer auprès des habitants a posteriori, les motivations qui ont présidé aux décisions

définitives sur les divers projets sur lesquels ils ont été consultés.

D'autre part, le rôle de chaque entité administrative partie prenante (ville, département, région...) doit également être précisé. Les habitants souhaitent comprendre ce qui est imposé à la mairie, par quelle entité et sous quelle forme.

Grands projets

Il est important que la vision globale du développement de la ville soit explicitée sur le moyen-long terme, ce qui permet aux habitants de comprendre le cadre dans lequel les différents projets sont prévus. La vision globale du développement de la ville permet d'éviter les risques d'incohérences entre certains projets, par exemple entre des projets de construction de logements et des projets d'évolution de la voirie. Les membres du Comité de Quartier s'interrogent sur l'évolution de la ville et le suivi des besoins de voiries et circulation.

Les contraintes techniques, économiques, réglementaires, environnementales, qui pèsent sur les projets doivent également être exposées aux intéressés, le plus en amont possible.

Ligne architecturale

Est-il prévu de définir une ligne architecturale pour les nouveaux projets immobiliers afin de créer progressivement une harmonie en sein de la ville ou au moins au sein de certains quartiers.

Carrefour rue René Dorme – D127

Ce carrefour présente notamment un danger pour les véhicules descendant de Bois d'Arcy et voulant tourner à gauche pour emprunter la rue René Dorme. Le positionnement des véhicules pour tourner n'est pas sécuritaire, entre les véhicules provenant de Fontenay et qui veulent tourner à gauche vers la rue René Dorme et les véhicules qui montent vers Bois d'Arcy parmi lesquels certains veulent tourner à gauche vers la rue René Dorme.

Les membres du Comité de Quartier souhaitent à nouveau souligner les dangers de ce carrefour qui concentre plusieurs problématiques du fait d'une circulation dense à cet endroit précis de la ville (piétons qui remontent à contre sens la D127 sur la voie cyclable, trottoirs étroits à proximité du passage piétons, feu piéton très rapide qui ne laisse pas le temps suffisant pour traverser en sécurité notamment pour les personnes âgées ou les enfants en bas âge, vitesse excessive des véhicules dans la rue René Dorme, circulation dense le matin et le soir en lien avec le Cours Sainte Clotilde, etc....)

La Mairie a rappelé qu'un dépôt minute doit être réalisé dans la montée de la D127, dédié aux élèves du Cours Sainte Clotilde. Aucune date de réalisation n'est toutefois précisée.

Coupures de courant

Les habitants du quartier constatent de fréquentes coupures de courant. ENEDIS admet ces dysfonctionnements et les répertorie. Ce constat est partagé par plusieurs membres du Comité de Quartier.

Monsieur le Maire a été informé de cette situation et a sollicité les services compétents. Les réponses d'ENEDIS ne sont pas jugées satisfaisantes car elles sont fatalistes et ne donnent pas d'explications claires sur les causes des pannes ni sur ce qui est fait pour améliorer la situation.

RUE	CONSTATS	ATTENTES/QUESTIONS	REPONSES APORTEES PAR LA MAIRIE EN MAI 2022	REPONSES APORTEES PAR LA MAIRIE LE 14 DECEMBRE 2022
	Départ Place du 8 Mai 1945 - Mairie			
	Rue Lamartine : quelle suite pour cette rue qui devait être piétonne ?	Améliorer la propreté Proposer des jeux pour enfant Réduire l'insécurité et les trafics / Quid des poteaux installés ? S'agit-il de poteaux destinés à accueillir de la vidéosurveillance ?	La rue va être remise en état par Logirep avant d'être rétrocédée à la Ville de Fontenay le Fleury. Il est demandé à Logirep d'installer des jeux pour enfants au pieds des immeubles. Quand elle sera fontenaysienne, il y aura 2 stops à l'entrée et la sortie de la rue et la rue sera végétalisée.	La rue Lamartine rentre dans le périmètre de la réfection du Centre-Ville. Les travaux de réfection de la voirie sont en cours par le bailleur. La rétrocession de la rue à la municipalité est en cours. La végétalisation de la rue est en attente de réalisation. La vidéosurveillance sur le mat installé rue Lamartine n'est pas encore installée (cela dépend de Versailles Grand Parc).
CROISEMENT RUE LAMARTINE ET RUE VICTOR HUGO	Croisement Rue Lamartine/ rue Victor Hugo / Absence de marquage au sol "cédez le passage" + panneau "cédez le passage" mal orienté	Croisement Rue Lamartine/ rue Victor Hugo / Absence de marquage au sol "cédez le passage" + panneau "cédez le passage" mal orienté	Pas de réponse. A vérifier dans le CR en ligne sur le site de la Mairie.	Il y aura un stop à chaque extrémité de la rue.
RUE VICTOR HUGO	Enfouissement des réseaux		Travaux seront réalisés en 2022 dans toute la rue. Plus de poteaux à la fin de l'année	Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens devraient être réalisés en 2023.

RUE VICTOR HUGO	<p>Vitesse dans la rue Victor Hugo. Quid du dos d'âne qui n'a jamais été refait ?</p> <p>Rue Victor Hugo : panneau dos d'âne toujours présent alors qu'il n'y a plus de dos d'âne.</p> <p>Autre remarque : dangerosité du rond-point à l'intersection entre rue de la Déménerie et allée des maraîchers. Les véhicules qui tournent à droite débordent largement sur la voie de gauche.</p>		6 accidents en deux ans ; point de vigilance ; réfléchir à des ralentisseurs complémentaires	<p>Le Département a décidé de sécuriser les 196 passages piétons de la ville. La Mairie communiquera le plan d'actions pluriannuel de la voirie.</p> <p>Stop et coussin berlinois ont été ajoutés.</p>
RUE VICTOR HUGO	Il serait également intéressant de prévoir une piste cyclable qui descende la rue Victor Hugo vers les Ecoles Victor Hugo/Louis Pergaud.	Une piste cyclable tout le long de la rue.	Plan cyclable déployé sur trois ans pour relier les villes avoisinantes et financé par Versailles Grand Parc	Cf. plan cyclable de la ville financé par Versailles Grand Parc (à suivre).
RUE VICTOR HUGO	<p>Passage piéton dangereux à l'intersection avec l'avenue de la République (D11) Prévoir un passage cyclable car les barrières actuelles sur le passage piéton rendent difficiles le passage pour le vélo.</p> <p>Passage piéton dangereux à l'intersection avec la rue Victor Hugo devant l'arrêt de</p>	L'avenue de la République est une route départementale Prévoir si possible un passage cyclable car les barrières actuelles sur le passage piéton rendent difficiles le passage pour les vélos	Plan de sécurisation des 196 passages piétons de la Ville : concours du Département à hauteur de 100 000 €	Le Département a décidé de sécurisé les 196 passages piétons de la ville. La Mairie communiquera le plan d'actions pluriannuel de la voirie.

	Bus Lamartine (piétons qui traversent sur le terre-plein).			
AVENUE DE LA REPUBLIQUE	Avenue de la République (D11) jusqu'au rond-point du Super U : marquage au sol pour les véhicules qui arrivent de Villepreux + fin de la piste cyclable dangereuse (fin de la D127).	Erreur de positionnement des véhicules dans les voies : risque d'accidents;	Ce point sera remonté au Département, gestionnaire de la voie.	Marquage non régularisé. Ce point sera remonté au Département, gestionnaire de la voie.
RUE RENE DORME	Rue René DORME/intersection D127 : feu vélo qui ne fonctionne pas, passage piéton dangereux (manque de visibilité pour les véhicules qui descendent la D127 et tournent à droite sur la rue René DORME), trottoirs piétons étroits, vitesse des véhicules... Présence de plusieurs centres d'intérêts qui drainent une circulation importante (D127, Mosquée, Cours Sainte Clotilde et Centre Equestre).	Danger avec les piétons, notamment les enfants scolarisés sur le trajet quotidien vers l'école privée	La Ville a demandé au Département la mise en place d'un dépose minute dans la côte pour les parents des quelques 200 enfants concernés	Un dépose minute sera aménagé dans la montée de la D127. Aucune date de réalisation n'est communiquée.
RUE RENE DORME	Rue René DORME/Ferme des Graviers : vitesse des véhicules/promeneurs notamment les véhicules qui se rendent au Centre Equestre des Pins.	Régulation de la vitesse compte tenu des promeneurs qui sont nombreux dans cette zone		Point non abordé.
AVENUE GEORGES POMPIDOU	Gare SNCF : propreté, piste cyclable, antenne 5G	En attente des mesures de l'antenne 5G.		Point non abordé.

	(demande de mesures).			
RD 127	Les habitants de la Résidence Grand Chêne éprouvent des difficultés le matin pour sortir du chemin du Grand Chêne (feu à l'intersection avec la D127) compte tenu de la densité du trafic (voir la possibilité de décaler de 10 à 15 secondes le feu pour permettre de sortir plus facilement).	Bouchon quotidien à l'heure d'emmener les enfants dans les écoles situées dans le centre-ville ; pourquoi ne pas mettre un cédez le passage pour les véhicules qui montent ou voire si possibilité de décaler de 10 à 15 secondes le feu pour permettre de sortir plus facilement	Le cédez le passage risquerait d'accroître l'engorgement de cette artère le matin. Le Maire propose au Comité de Quartier de revenir à cet endroit ultérieurement afin de mieux comprendre la problématique.	Point en suspens.
RUE RENE DORME	Problème des encombrants dans le début de la rue René Dorme	Les habitants de la résidence Marguerite BOURGEOIS bénéficient d'une zone dédiée à leurs déchets au croisement Allée des Missionnaires / Avenue George POMPIDOU	il y a 3 ans, 45 tonnes de déchets récoltés et aujourd'hui 60 tonnes. Il y a 300 poubelles sur l'espace public Fontenaisien. 1 agent des services techniques est entièrement dédié au ramassage des déchets en Ville. Les comités de quartier peuvent relayer le grand plan propreté que la Ville va prochainement déployer ; ils peuvent aussi animer des ateliers « gestion et tri des déchets » pour soutenir la Ville dans son effort	Point non abordé.

PARC DES MISSIONNAIRES	Le parc des Missionnaires et la chapelle St Jean forment le plus beau parc de la Ville et un patrimoine fontenaisien d'exception	Proposer des animations dans la Chapelle, qui est un bâtiment municipal L'amélioration du cheminement piéton est très apprécié. Pourrait-il être envisagé d'agrandir le parc pour enfants ou exploiter l'espace à proximité pour une pergola végétale ou autres aménagements type table de pique-nique.	Le comité de quartier est invité à proposer des animations sur le site de la Chapelle. Le parc des Missionnaires réunit des arbres magnifiques multi-centenaires, de nouveaux projets festifs peuvent être réfléchis. 51 arbres ont été replantés sur la Ville en 2022. De nouveaux jeux pour enfants sont à l'étude pour agrémenter le parc. Il est désormais ouvert 24h/24 sans que des incivilités ne soient constatées	Ce projet de construction de nouveaux jeux pour enfants a été mis en suspend pour des raisons d'arbitrage budgétaire.
PARC DES MISSIONNAIRES	Pas de passage piéton dans la montée vers la gare qui longe le parc des missionnaires	Un passage piéton en sortie des Missionnaires pour sécuriser la traversée	Effectivement, cet équipement serait pertinent à cet endroit. La Ville se saisit du sujet	Point à voir avec les Services techniques de la Mairie (voirie).
AVENUE GEORGES POMPIDOU	Avenue Georges POMPIDOU : sens interdit rue Anatole France : de nombreux véhicules empruntent ces sens interdit. Piste cyclable intersection G.POMPIDOU et R.DORME.	Renforcement de la signalétique du passage de la rue à sens unique Pourrait-il être envisagé une piste cyclable à l'intersection de la rue G.POMPIDOU et R.DORME pour rejoindre ensuite la rue Victor Hugo ?		Cf. plan cyclable de la ville financé par Versailles Grand Parc (à suivre).
RUE JEAN MERMOZ	Passage piéton intersection J.MERMOZ/Avenue de la République : sécurisation + bruit pour les riverains.	Sécurisation + bruit pour les riverains. Comment pourrions-nous améliorer ce passage ?		Point non abordé.

SQUARE CREVILLET	Cheminement en mauvais état.		3 accidents de plein pieds en Un an sur le cheminement : réfection prévue pour 300 000 € en 2023 ; par ailleurs des bancs à piétement fixe viendront agrémenter le Parc	Travaux quasiment finalisés.
-----------------------------	------------------------------	--	---	------------------------------